Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-215600677-20260622-2026CM22JUIN05-DE

GRAND CHAMP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 22 JUIN 2026

N°2026-CM22JUIN-05

FINANCES – MARCHÉS PUBLICS : Budget Aménagement et Développement : clôture et transfert au Budget Principal
Rapporteur : Monsieur Vincent COQUET

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux juin, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 15 juin, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire ; M. Julian EVENO, Mme Catherine DOUNIAS ; M. Stéphane SEVENO ; Mme Soazig LE BRUN ; M. Vincent COQUET ; Mme Françoise BOUCHE-PILLON ; M. Patrick CAINJO ; M. Eric CORFMAT ; Mme Michelle LE PETIT ; M. Mickaël LE BELLEGO ; Mme Morgane JARLEGAND ; M. Didier DANJOUX ; Mme Céline KERVRAN ; Mme Régine MICHARD ; M. Benoît-Raphaël CASTELAIN ; Mme Emmanuelle THOMAS ; M. Benoît OLIVIERO ; Mme Laurence KERNEUR ; Mme Christine ROYER ; Mme Sophie BEGOT ; M. Cyrille COUGOULAT ; Mme Cindy ROUILLE-LE BOUDEC

Absents excusés :

Mme Julie LAGADEC ; M. Olivier SUFFICE ; Mme Fanny LEVEILLE-CALVEZ ; M. Laurent PESLIER ; M. Pierre LE PALUD ; M. Robert LE BODIC

Pouvoir remis :

Mme Julie LAGADEC à Mme Françoise BOUCHE-PILLON ; M. Olivier SUFFICE à Mme Soazig LEBRUN ; Mme Fanny LEVEILLE-CALVEZ à Mme Catherine DOUNIAS ; M. Laurent PESLIER à Mme Dominique LE MEUR ; M. Pierre LE PALUD à M. Didier DANJOUX ; M. Robert LE BODIC à Mme Christine ROYER

Nombre de Conseillers en exercice : 29 - Présents : 23 – Pouvoirs : 6 – Votants : 29

Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle THOMAS

M. Vincent COQUET, adjoint aux Finances, rappelle au Conseil Municipal que le budget annexe 131, dit BAD (Budget Aménagement et Développement) a été clôturé au 31 décembre 2025 par le Service de Gestion Comptable (SGC) de Vannes.

Le bilan de ce budget a été transféré au bilan du Budget Principal 13000 par des écritures non budgétaires comptabilisées par le SGC de Vannes.

- **Balance au 31 décembre 2025**

La balance du Budget Aménagement et Développement au 31 décembre 2025 se présente comme suit :

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-215600677-20260622-2026CM22JUIN05-DE

GRAND CHAMP

Compte	Libellé compte	Solde débit	Solde crédit
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		101 771,49 €
110	Report à nouveau (solde créditeur)		381 516,44 €
1321	État et établissements nationaux		27 783,83 €
1322	Régions		45 436,63 €
1323	Départements		112 345,84 €
13241	Communes membres du GFP		4 001,79 €
13251	GFP de rattachement		50 000,00 €
1326	Autres établissements publics locaux		7 782,54 €
1641	Emprunts en euros		1 800 000,01 €
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo.		84 273,63 €
193	Autres neutralisations et régularisation	125,00 €	
4011	Fournisseurs		
40171	Fournisseurs - Retenues de garantie		8 530,67 €
4091	Fournisseurs - Avances versées sur comma	0,00 €	
4161	Créances douteuses	682,72 €	
44585	TVA à régulariser - Retenue de garantie	1 422,53 €	
4514	Compte de rattachement	1 916 817,06 €	
588	Autres virements internes	704 395,56 €	
	Total général	**2 623 442,87 €**	**2 623 442,87 €**

Les actifs ont été remontés par opérations non budgétaires sur le Budget Principal.
Courant 2025, la commune a perçu un remboursement de retenue de garantie, d'un montant de 105,52 €, concernant des travaux financés sur le budget aménagement et développement. Ce montant a donc été intégré au compte 110, report à nouveau, remonté sur le BP.

Les soldes d'écritures remontés au Budget Principal sont de :

- + 1 530 211,67 € en investissement
- + 381 621,96 € en fonctionnement (= 381 516,44 € du Budget Aménagement et Développement + 105,52 € du remboursement 2025)

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-215600677-20260622-2026CM22JUIN05-DE

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-103 427,73		-151 877,85	1 530 211,67	1 274 906,09
Fonctionnement	1 036 688,39	88 788,24	266 366,66	381 621,96	1 595 888,77
TOTAL I	933 260,66	88 788,24	114 488,81	1 911 833,63	2 870 794,86
II - Budgets des services à caractère administratif					
13001-AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT GRAN					
Investissement	1 530 211,67			-1 530 211,67	
Fonctionnement	381 516,44			-381 516,44	
Sous-Total	1 911 728,11			-1 911 728,11	

- **Affectation des soldes**

Il n'y a pas eu d'écritures de dépenses ou de recettes en 2025 sur ce budget. Dès lors, les résultats des sections sont ceux votés lors de l'approbation du CFU 2024, à savoir :

- Pour la section de fonctionnement : 381 621,96 € au compte 110, qui sera affecté au crédit de compte 002 du budget principal au 31 décembre 2025.
- Pour la section d'investissement : 1 530 211,67 € sera affecté au crédit du compte 001 du budget 130.

VU l'avis FAVORABLE de la Commission « Ressources », réunie le 9 juin 2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : APPROUVE le transfert du budget de clôture du Budget Aménagement et Développement (13001) vers le budget principal (13000) ;

Article 2 : APPROUVE l'affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement du Budget Aménagement et Développement vers le compte 002 du Budget Principal.

Article 3 : APPROUVE l'affectation du résultat de clôture de la section d'investissement du Budget Aménagement et Développement vers le compte 001 du Budget Principal.

Article 4 : DONNE POUVOIR à Madame le Maire, ou son représentant, pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR

Le Secrétaire de séance,
Mme Emmanuelle THOMAS